

# PROTÉGER LES RICHES ÉCOSYSTÈMES DE LAC-TREMBLANT-NORD



Barbara McDonald  
Conseillère, Lac-Tremblant-Nord

Kimberly Meyer  
Mairesse, Lac-Tremblant-Nord  
Préfète suppléante - MRC des Laurentides



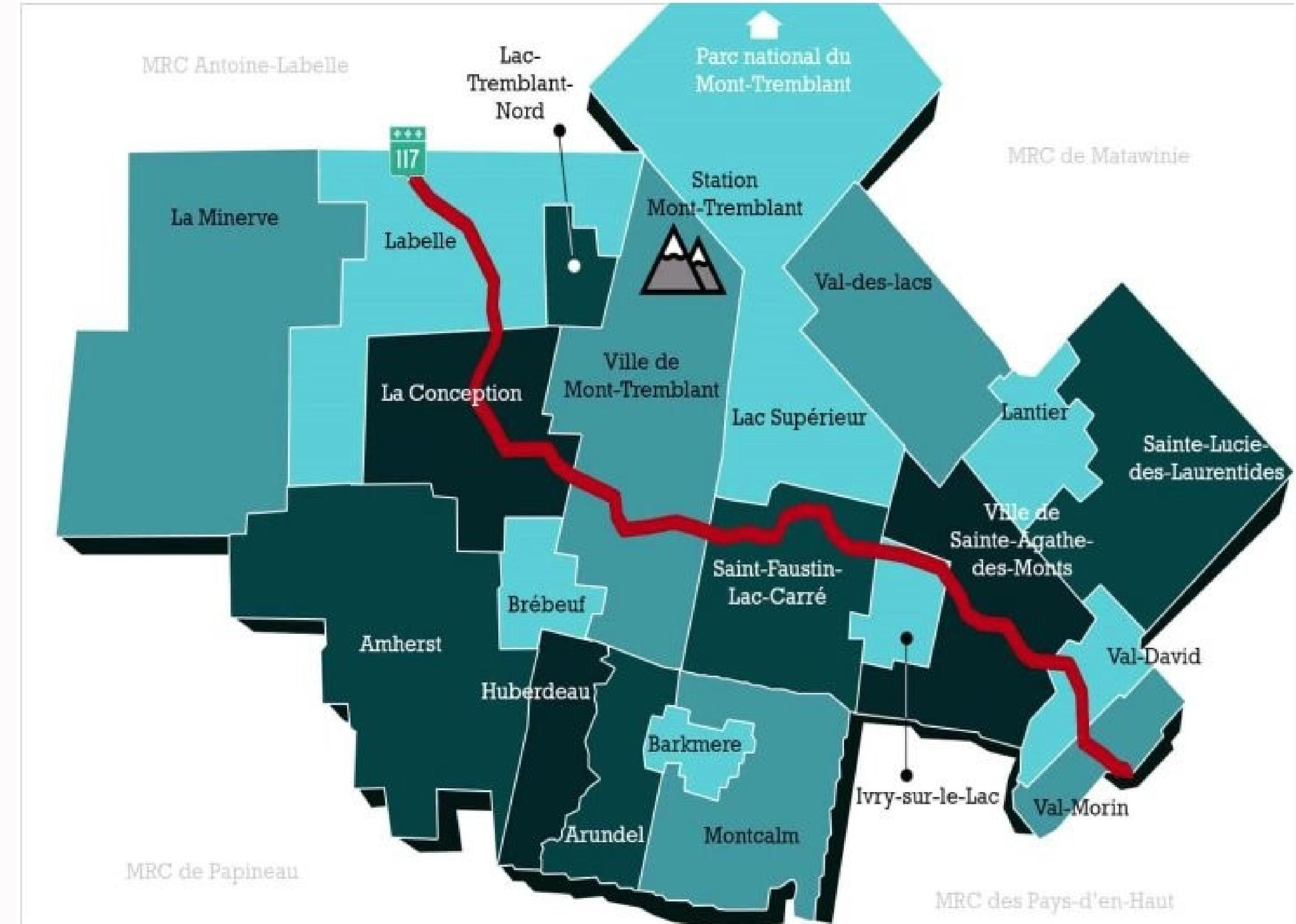
## LOCALISATION

### MRC DES LAURENTIDES

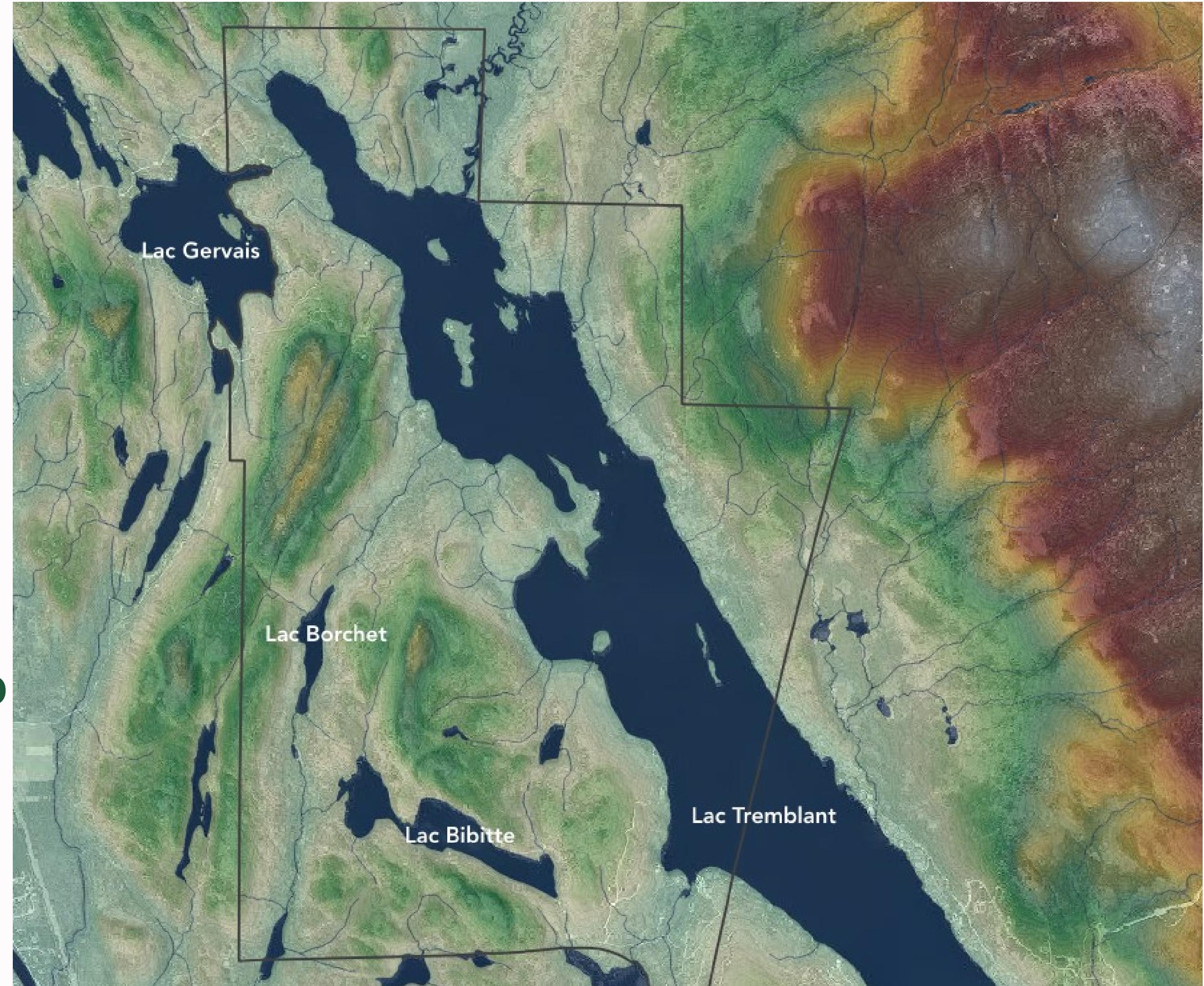


# LOCALISATION

## LAC-TREMBLANT-NORD (MRC DES LAURENTIDES)



**LOCALISATION  
PARC DU MONT  
TREMBLANT  
ET  
LAC-TREMBLANT-NORD**



# LAC-TREMBLANT-NORD À SES DÉBUTS

- Municipalité fondée en 1915
- Les premiers chalets datent de 1900-1905 sur le lac Tremblant (environ 15 propriétaires)
- Les maisons sont construites grâce au transport des matériaux par le lac (parfois même l'hiver, sur la glace)
- Une seule route mène à la marina du lac Tremblant



# LAC-TREMBLANT-NORD À SES DÉBUTS

Durant la saison estivale, le bateau constituait le principal mode de transport



# LAC-TREMBLANT-NORD À SES DÉBUTS

Durant la saison hivernale,  
le ski de fond, la raquette  
et la motoneige étaient  
utilisés pour se déplacer



# LAC-TREMBLANT-NORD À SES DÉBUTS

La majorité des propriétés sont des résidences secondaires, fréquentées les fins de semaine et durant les périodes de vacances



# LAC-TREMBLANT-NORD À SES DÉBUTS

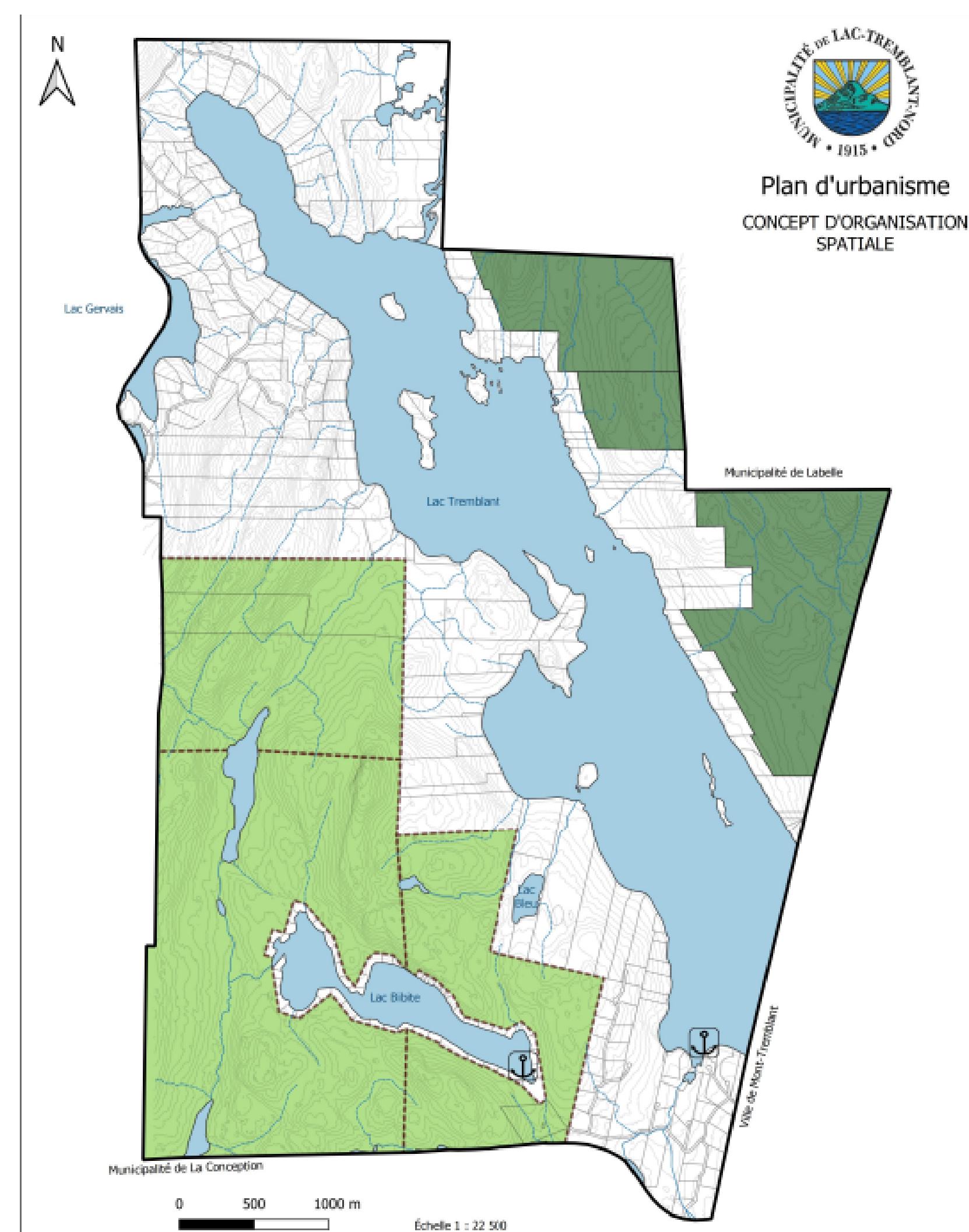
Les premiers règlements municipaux sont axés principalement sur la protection de l'eau, de l'environnement et la préservation de l'aspect sauvage du territoire



# LAC-TREMBLANT-NORD AUJOURD'HUI

Le territoire de Lac-Tremblant-Nord possède une superficie de 27.37 km<sup>2</sup> :

- **37% habité** (voué en grande majorité à la villégiature)
- **63% non habité** (aspect naturel et sauvage)
  - 28 % - Territoire public
  - 26% - Lacs et cours d'eau
  - 9% - Parc national du Mont-Tremblant
- 3 chemins municipaux (3.94 km)



# LAC-TREMBLANT-NORD AUJOURD'HUI

3 lacs sur notre territoire

## LAC TREMBLANT

Superficie totale de 10.65 km<sup>2</sup>  
(2/3 sur notre territoire)



## LAC BIBITE (0.5 km<sup>2</sup>)

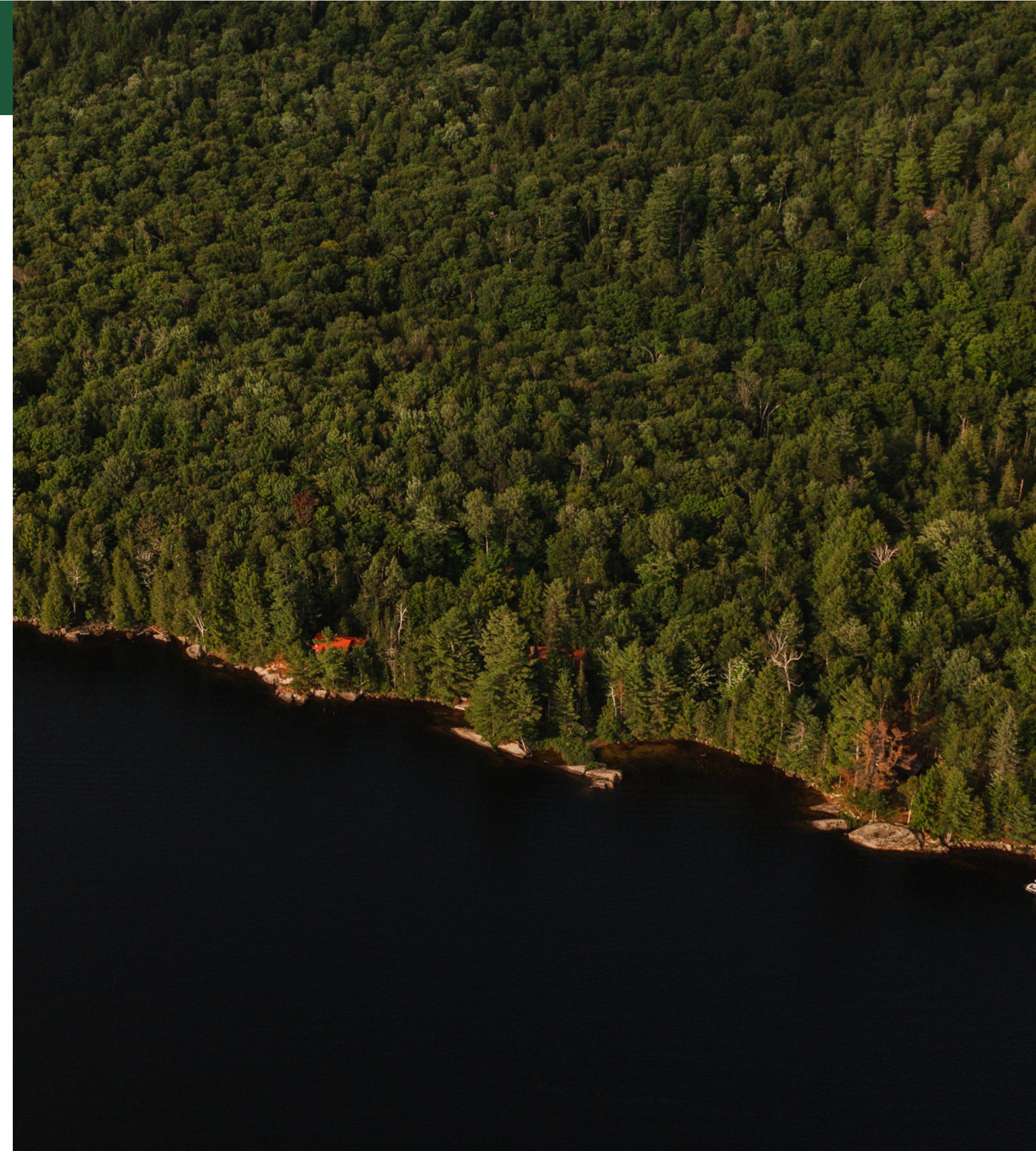


## LAC GERVAIS (0.5 km<sup>2</sup>)



# LAC-TREMBLANT-NORD AUJOURD'HUI

- Municipalité à statut bilingue
- Résidents permanents (recensement 2021) : 60
- Terrains bâtis : 203
  - 59% des terrains bâtis sont accessibles par bateau seulement



# LAC-TREMBLANT-NORD AUJOURD'HUI



**2 marinas** (lac Bibite et lac Tremblant) pour les citoyens sans accès routier

**Station de lavage** à la marina du lac Tremblant pour **TOUS les bateaux** qui accèdent aux 3 lacs du territoire



# PLAN D'URBANISME



Grâce aux efforts soutenus de préservation des résidents de la Municipalité, le secteur de Lac-Tremblant-Nord a su conserver son **cadre enchanteur** ainsi que son **caractère paisible et sauvage**

L'aspect actuel du secteur de Lac-Tremblant-Nord peut parfois donner l'impression que **le temps s'y est arrêté !**



# PLAN D'URBANISME

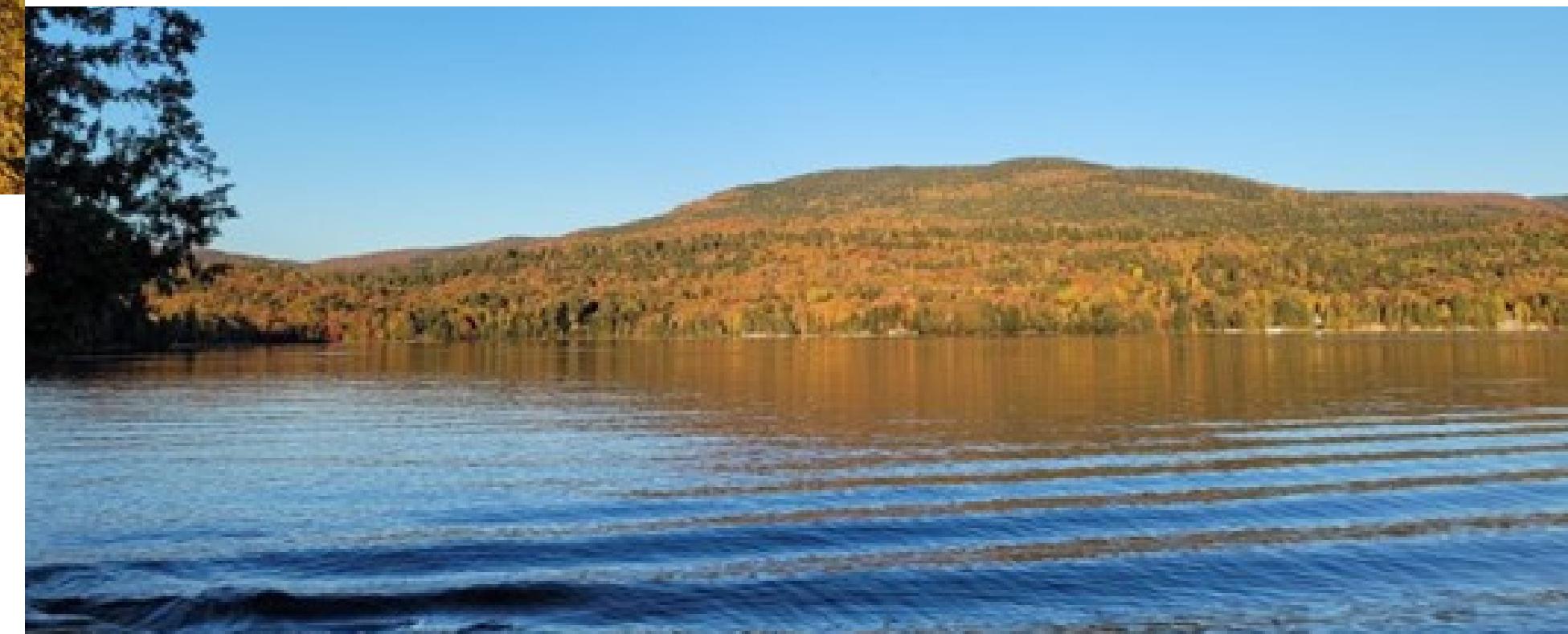


C'est encore aujourd'hui cet **avant-gardisme en matière de protection de l'environnement et de développement durable** qui constitue le fondement même du mode de gestion du territoire de Lac-Tremblant-Nord

L'objectif demeure de **maintenir le milieu naturel le plus intact possible**, notamment par l'implantation de dimensions minimales des terrains (fixées par règlements en 1956 et toujours en vigueur)

---

Les résidents de la municipalité ont toujours souhaité une **application rigoureuse des mesures de protection des milieux naturels**, y compris la réduction de l'impact visuel des constructions



# CHANGEMENTS RÉGLEMENTAIRES

Les changements réglementaires (1950-1960) ont encadré le développement recensé ailleurs dans les Laurentides, une vision encore partagée par la vaste majorité des citoyens

---

Malgré que l'ensemble de la région des Laurentides se soit développée à un rythme relativement rapide, l'instauration de règlements novateurs a permis aux résidents de Lac-Tremblant-Nord de préserver leur philosophie en matière de protection de l'environnement et de conserver leur mode de vie de villégiature où **l'isolement, l'aspect sauvage et l'environnement** priment



# PARTICULARITÉS RÉGLEMENTAIRES

- Les lacs Bibite et Tremblant sont des voies publiques
- Normes urbanistiques :
  - **Grands lots** (superficie minimum de 14 870 m<sup>2</sup>)
  - **Frontage minimal sur rue** (ou lac) de 120 mètres (400 pieds)
  - **95% d'espace naturel à conserver par lot** (majorité du territoire de la municipalité)
- **Règlements plus sévères concernant la protection de la bande riveraine**, notamment une marge de recul de 25 mètres (d'un lac ou d'une rue) pour les constructions



# PARTICULARITÉS RÉGLEMENTAIRES

- **Règlement sur les PIIA** (Plans d'implantation et d'intégration architecturale) applicables sur l'ensemble du territoire (emphase sur la réduction de l'impact visuel des infrastructures)
  - Privilégier des interventions qui contribuent à conserver le caractère distinct et naturel de Lac-Tremblant-Nord, qui s'intègrent aux paysages panoramiques, qui s'adaptent à l'environnement naturel et qui ont pour but de réduire au maximum l'impact visuel du cadre bâti
- **Règlement sur l'éclairage extérieur (pollution lumineuse)**
  - Favoriser l'éclairage nocturne naturel et le respect de la **philosophie du ciel étoilé**
- **Interdiction de feux d'artifice** (ajout de protection environnementale)
- **Aucune location à court terme** (moins de 31 jours consécutifs) permise sur l'ensemble du territoire



# CADRE BÂTI AUJOURD'HUI



The background image is a wide-angle aerial photograph of a rugged, forested mountain range. A large, dark blue lake stretches across the middle ground, dotted with numerous small, green, tree-covered islands. The mountains in the distance are also covered in dense green forests, creating a sense of depth and natural beauty.

# PORTRAIT ET VALEUR ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE

# PORTRAIT DU TERRITOIRE

Extrait du plan d'urbanisme :

*Le paysage de Lac-Tremblant-Nord est constitué de vastes plans d'eau, de reliefs montagneux et de forêts centenaires composées de feuillus et de conifères. Il symbolise la **vie sauvage**, un **lieu de villégiature** privé où la **préservation des caractéristiques naturelles du milieu est au cœur des interventions urbanistiques***

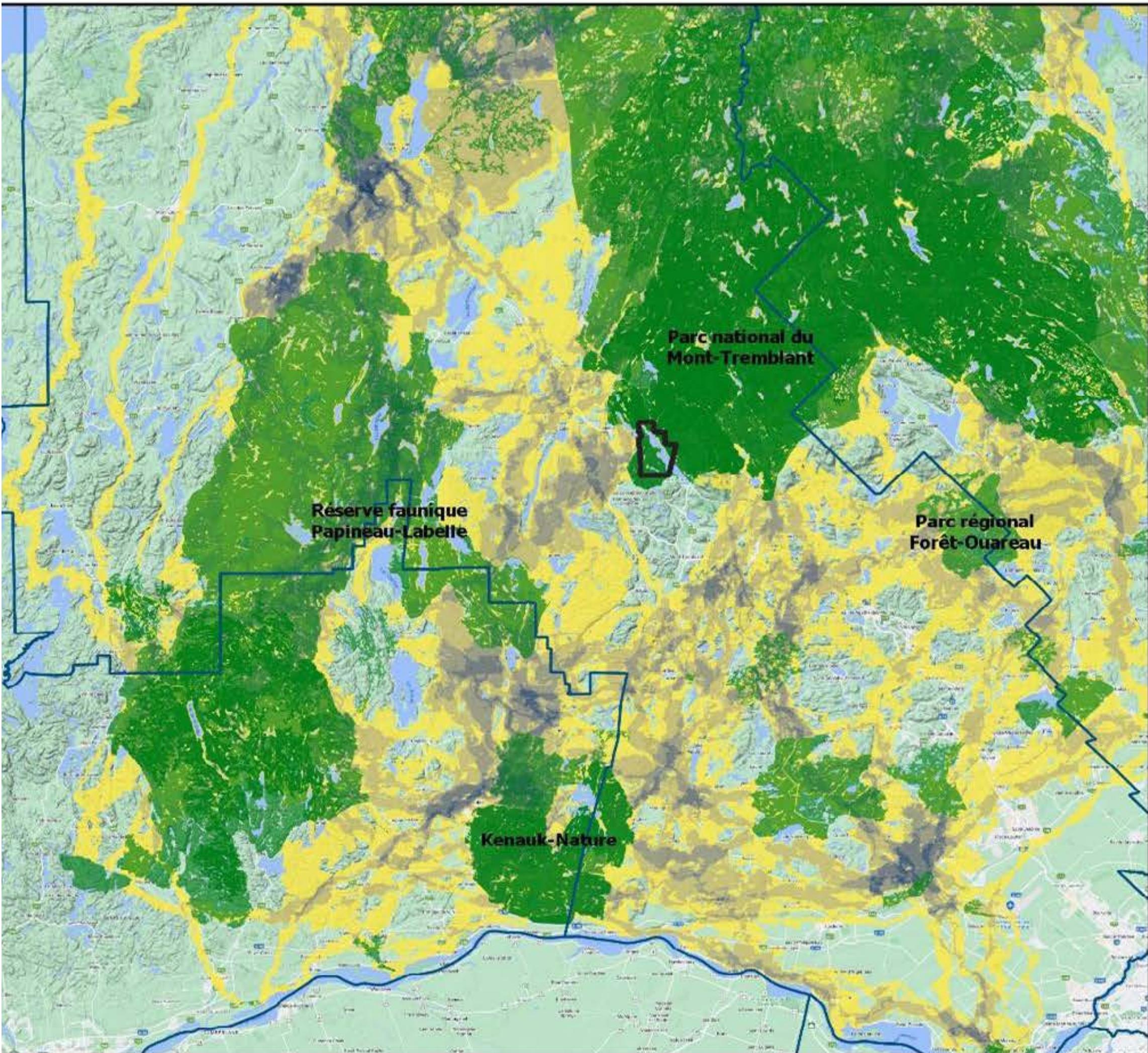


# VALEUR ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE

- Le territoire de la municipalité est un « **noyau d'intérêt de conservation** » figurant sur le tracé de l'éco-corridor Oka-Tremblant d'Éco-corridors laurentiens, visant à relier les parcs nationaux d'Oka et de Mont-Tremblant (action essentielle aux déplacements de la faune et de la flore)
- Lac-Tremblant-Nord se trouve ainsi au départ du projet de **corridor écologique** reliant le parc national du Mont-Tremblant à la réserve faunique de Papineau-Labelle, à Kenauk-Nature et au parc national d'Oka



# VALEUR ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE



## Proposition de projet

- Limites administrative de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord
- Régions administratives

Analyse de connectivité écologique régionale réalisée par Éco-corridors laurentiens

### Corridors écologiques

- Niveau 1
- Niveau 2
- Niveau 3
- Niveau 4
- Niveau 5
- Niveau 6

### Noyaux écologiques

- Noyaux à potentiel de conservation

0 20 40 km

### Sources

Éco-corridors laurentiens 2022 : Analyse de connectivité écologique  
Lac-Tremblant-Nord 2022 : Matrice cadastrale

# VALEUR ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE

- Lac-Tremblant-Nord est identifié par la SÉPAQ comme étant un **secteur à haute valeur écologique en périphérie du Parc national du Mont-Tremblant**

## Évaluation & portrait écologique du territoire (été 2023)

### Conclusion du rapport

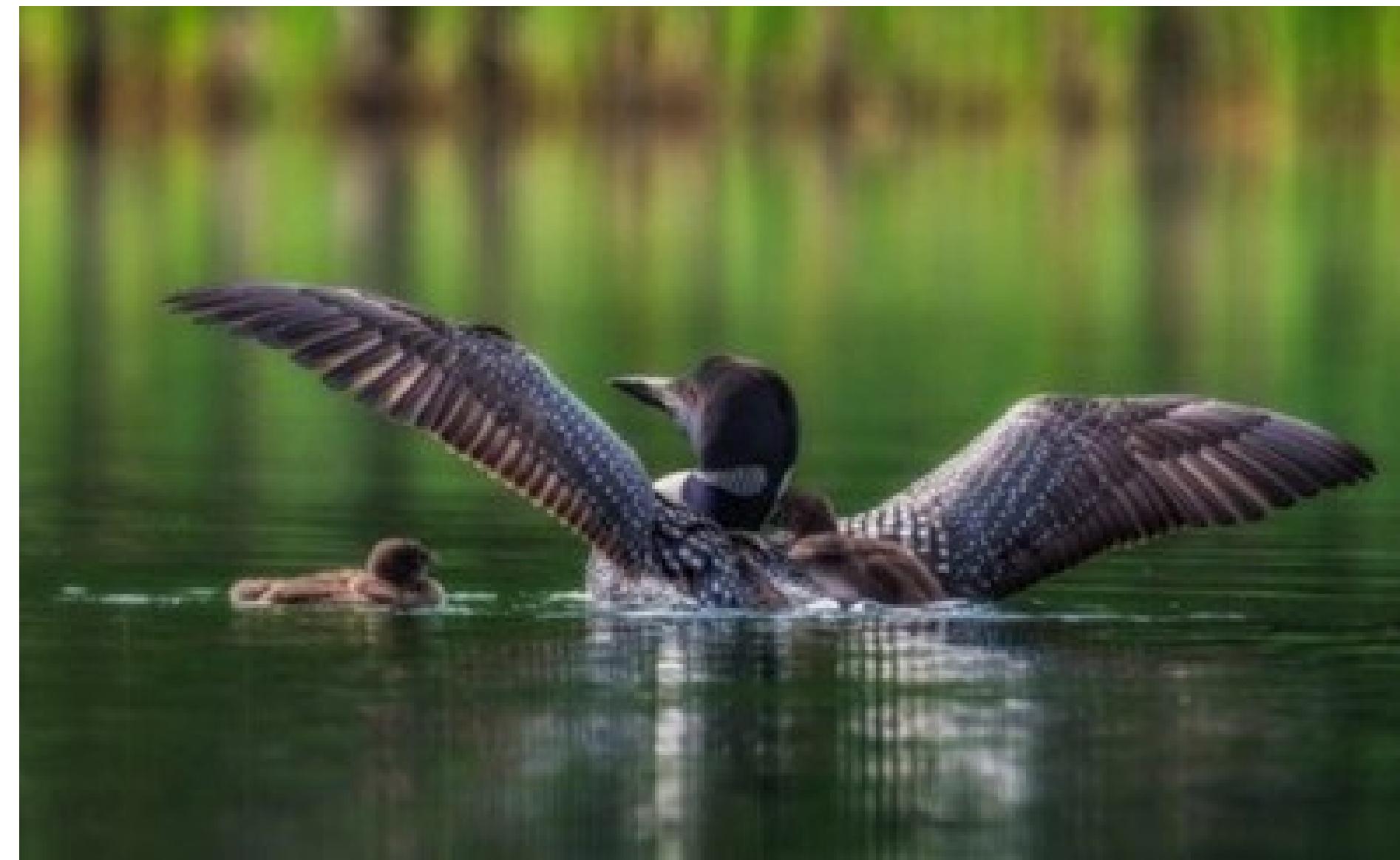
- *Afin d'atteindre les objectifs du Plan Nature et la cible de 30 % d'aires protégées d'ici 2030, il faut reconnaître les milieux naturels d'une valeur écologique aussi précieuse que celle de Lac-Tremblant-Nord*



## HYDROGRAPHIE

Territoire situé dans le bassin versant de la rivière Rouge et qui abrite plusieurs lacs possédant une excellente qualité d'eau (lacs Tremblant, Bibite et Gervais) :

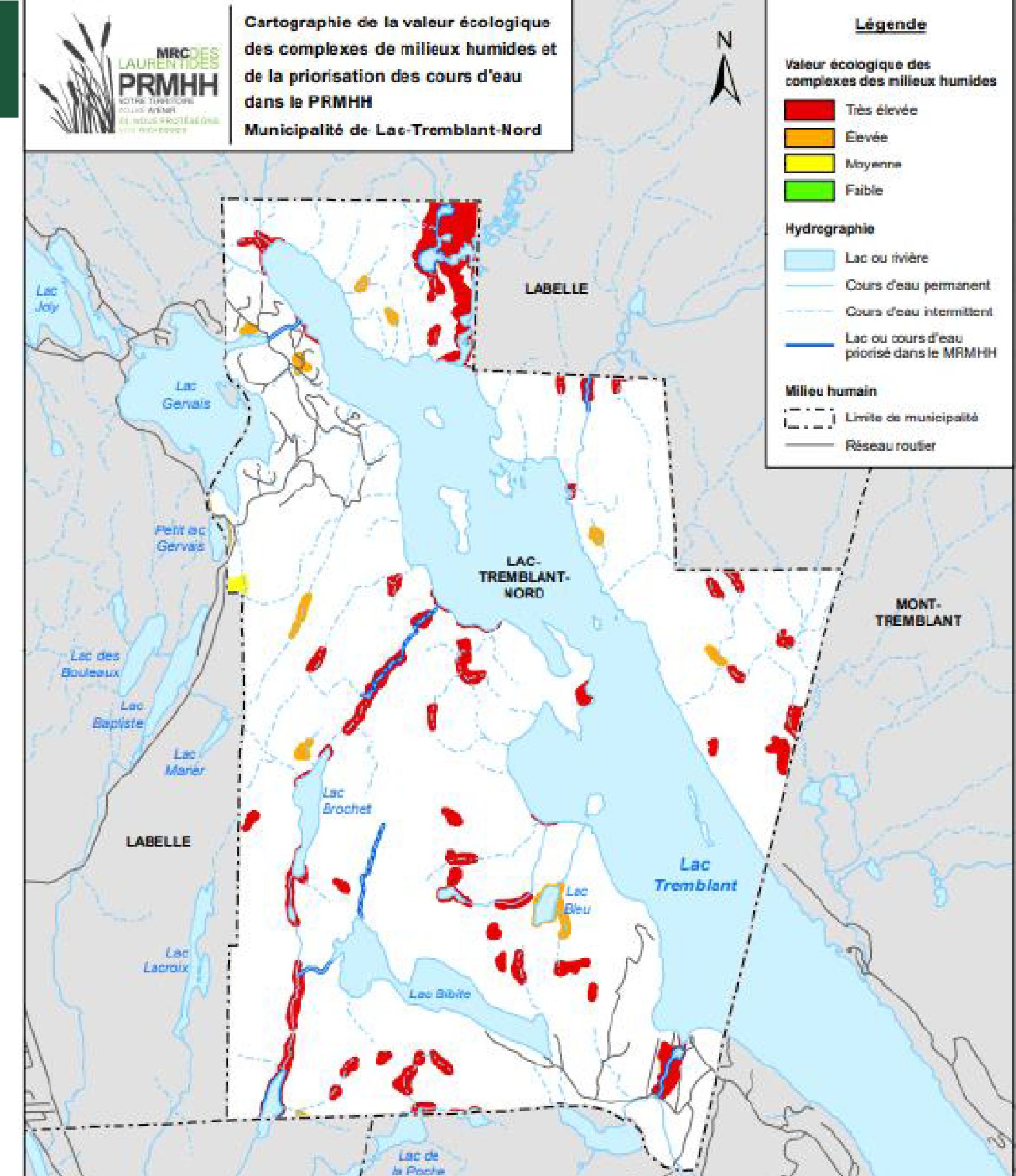
- Aucune espèce envahissante
- 3 lacs oligotrophes
- Lac Bibite (lac de tête)



# HYDROGRAPHIE

Selon la MRC des Laurentides, le territoire de Lac-Tremblant-Nord comprend des **milieux humides à très forte valeur écologique**

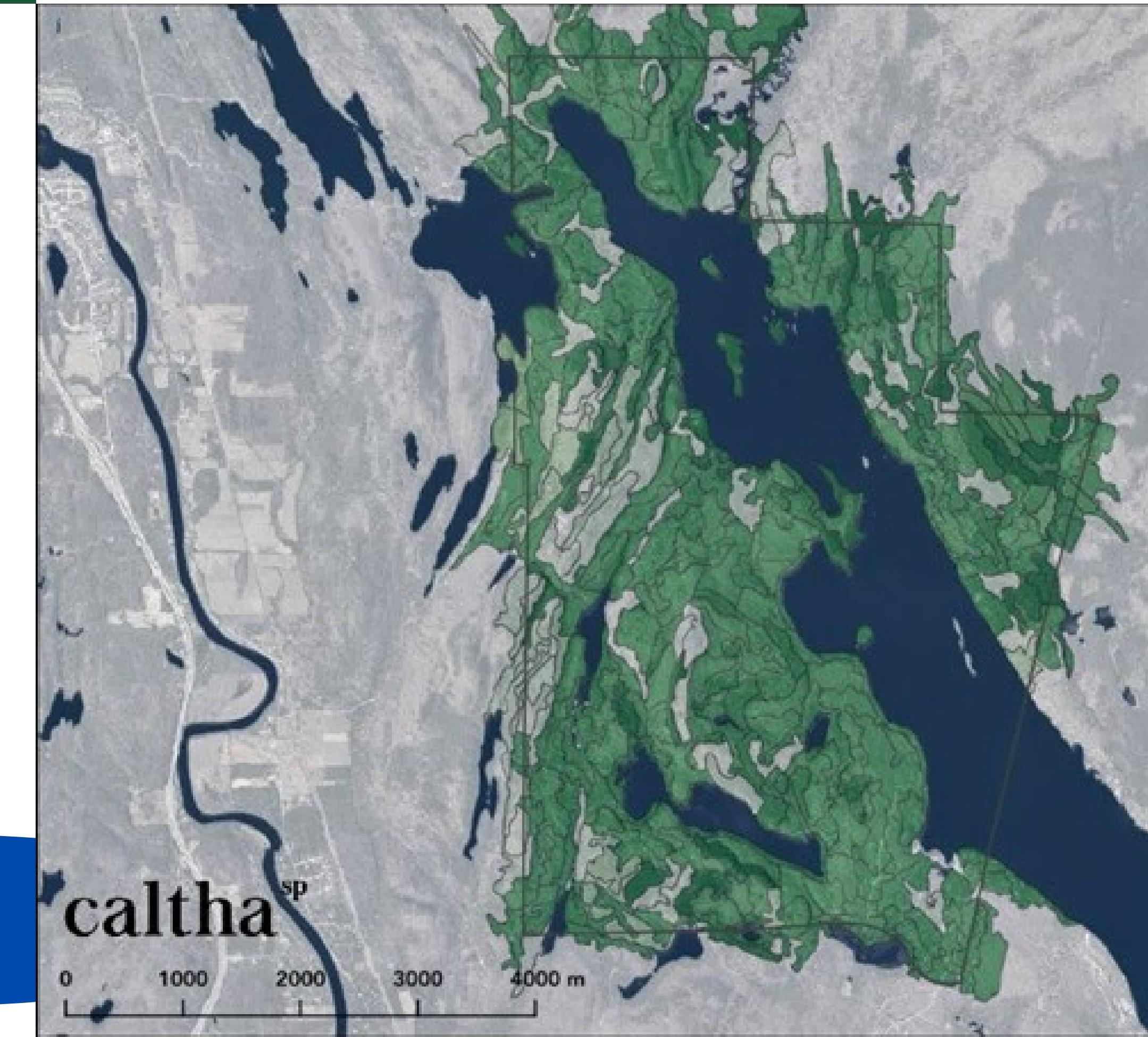
Les nombreux cours d'eau offrent une **excellente connectivité hydrologique** entre les différents milieux humides du territoire



# ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS

- Aire protégée existante : Forêt ancienne du lac Tremblant (écosystème forestier exceptionnel - 0.64 km<sup>2</sup>)
- Territoire constitué en majorité de peuplements forestiers de plus de 80 ans, qui comprend notamment :
  - L’érablière à chêne rouge
  - La prucheraie
  - La bétulaie jaune à sapin et à érable
- Ces habitats forestiers comptent parmi les habitats susceptibles d’abriter des espèces floristiques à statut précaire

Plus de 80 % de la zone ciblée par le projet abriterait des forêts mûres et surannées (90 à 120 ans)



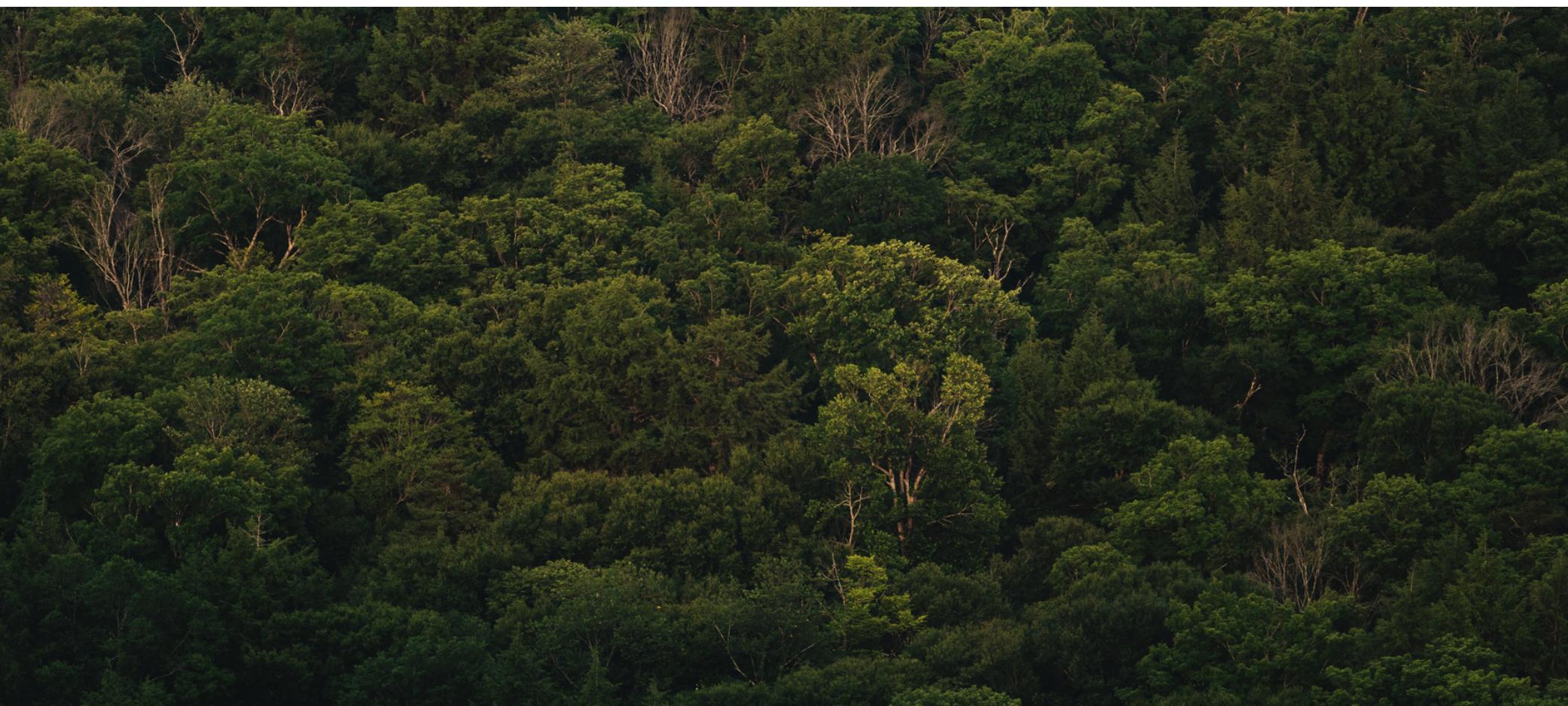
# ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS

Extrait - Étude environnementale (2023)

*Le site contient des forêts matures, incluant de nombreux chicots de grande taille, des milieux humides et hydriques et différents peuplements forestiers qui en font un territoire ayant un très haut intérêt écologique*



**CES FORÊTS ANCIENNES SONT RARES AU QUÉBEC ET PRÉSENTENT UNE RICHE BIODIVERSITÉ**



# FLORE, FAUNE ET ESPÈCES D'INTÉRÊT

- Selon le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ), plusieurs occurrences d'espèces en situation précaire ont été relevées à Lac-Tremblant-Nord :
  - Faucon pèlerin
  - Couleuvre à collier
  - Tortue des bois
- La présence du loup de l'Est est aussi confirmée au Parc national du Mont-Tremblant, et dans sa zone périphérique à Lac-Tremblant-Nord
- Le projet permettra de **protéger au moins six (6) espèces à statut précaire actuellement non protégées** : couleuvre à collier, pioui de l'Est, tortue serpentine, hirondelle rustique, conopholis d'Amérique et frêne noir



# FLORE, FAUNE ET ESPÈCES D'INTÉRÊT

Inventaires effectués à l'été 2023 :

- Présence d'espèces fauniques en situation précaire au niveau fédéral :
  - Le Pioui de l'Est
  - Le Grand Pic
- CDPNQ (2021) : au moins **quatre (4) autres espèces à statut précaire auraient été identifiées dans un rayon de 8 km** du territoire ciblé par le projet (martinet ramoneur, grenouille des marais, grive de Bicknell, campagnol-lemming de Cooper)
- Espèces d'oiseaux : **deux espèces sensibles au morcellement**, la paruline couronnée (*Seiurus aurocapilla*) et la paruline bleue (*Setophaga caerulescens*) ont été observées, démontrant un habitat peu fragmenté de grande intégrité



# POURQUOI AVONS-NOUS BESOIN DE PROTECTION SUPPLÉMENTAIRE ?



# MENACES POUR LA PROTECTION DU TERRITOIRE - CHANTIERS FORESTIERS

- Deux chantiers forestiers sont sur ou limitrophes au territoire de Lac-Tremblant-Nord, soit les chantiers Lacroix (Lac-Tremblant-Nord) et Hermione (Labelle)

**AUCUNE FORESTERIE N'EST SOUHAITÉE PAR LA MUNICIPALITÉ**

## **PRÉOCCUPATIONS PRINCIPALES**

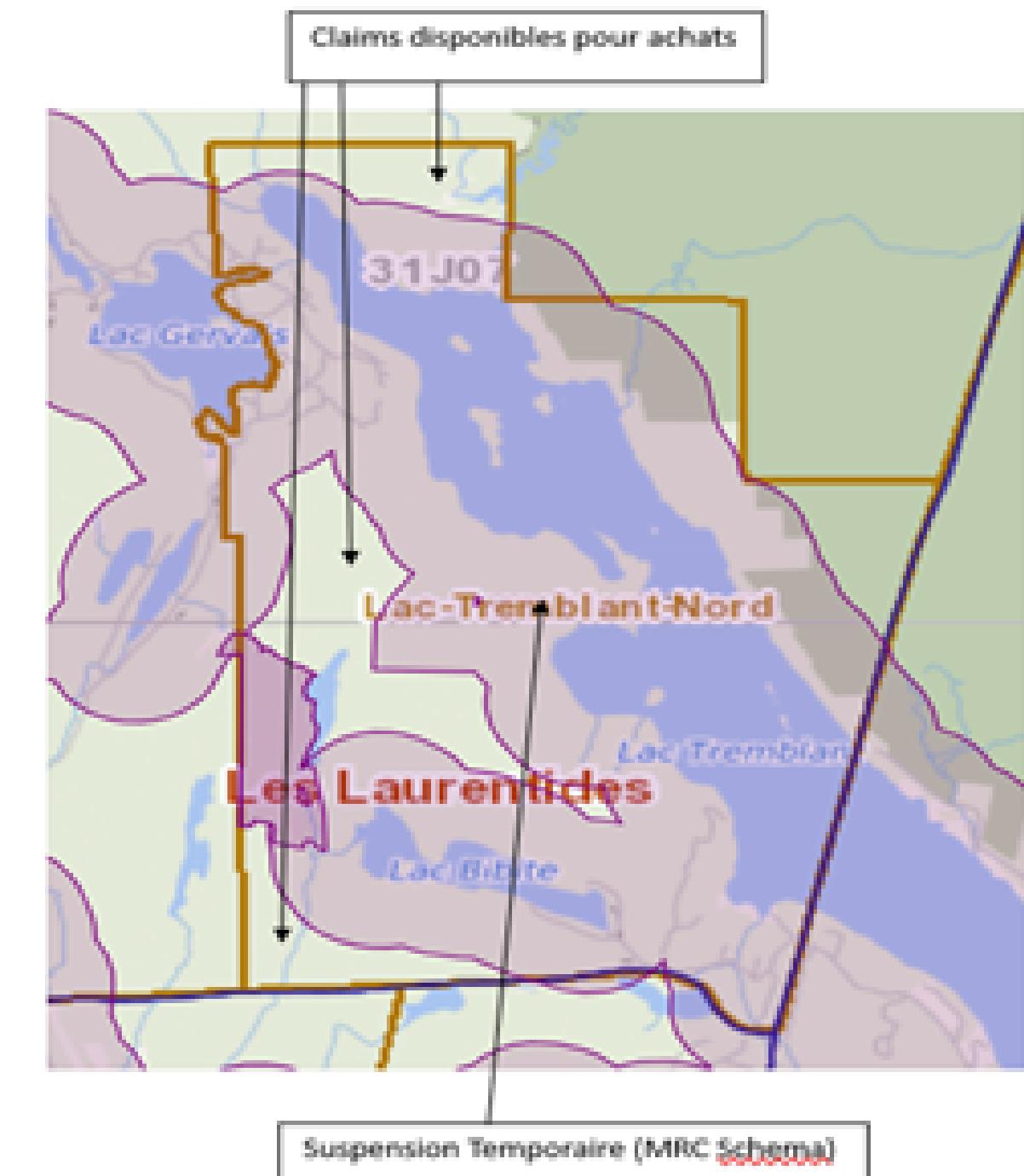
- Impacts néfastes sur la riche biodiversité
- Impacts environnementaux des chemins forestiers
- Chemins forestiers facilitent l'accès au territoire de Lac-Tremblant-Nord
- Destruction des paysages patrimoniaux
- Perte du caractère sauvage du territoire
- Perte de la quiétude des citoyens

**SOURCE D'EAU POTABLE POUR LA MAJORITÉ DES CITOYENS DU LAC TREMBLANT**



# MENACES POUR LA PROTECTION DU TERRITOIRE - TITRES MINIERS

- Il y a présentement **plusieurs titres miniers disponibles** sur le territoire de Lac-Tremblant-Nord et Labelle, autant sur les terres publiques que sur des terrains privés
  - Titres disponibles malgré l'existence d'aires protégées
- Le territoire de Lac-Tremblant-Nord est presque entièrement incompatible avec l'activité minière (TIAM) selon les pouvoirs de la MRC des Laurentides – mesure temporaire
- Plusieurs titres miniers achetés à proximité du territoire



# MENACES POUR LA PROTECTION DU TERRITOIRE - CHEMINS FORESTIERS ET MULTIUSAGES

- **Les règlements municipaux ne sont pas applicables**
- **Les règlements appliqués par le gouvernement sur les terres publiques n'offrent pas de protection suffisante :**
  - Absence de caractérisation du milieu hydrographique préparé par un biologiste et absence d'un plan détaillé avec des mesures de mitigation sur le milieu durant les travaux malgré la proximité au cours d'eau
  - Manque de mesures de mitigation pour le ruissellement de l'eau
  - Mauvaise qualité des chemins multiusages : dégradation des chemins à long terme
  - Manque de suivi et de supervision des chantiers
  - Chemins non conçus pour l'utilisation quotidienne et non accessibles par les véhicules d'urgence
  - Enjeux environnementaux et de sécurité publique

**TRÈS FORTE OPPOSITION de la population de Lac-Tremblant-Nord  
(chemin multiusage)**



# MENACES POUR LA PROTECTION DU TERRITOIRE

- **Conflit d'usages :**

- Plusieurs **sentiers pédestres sans encadrement** sur des terres publiques
- Le **lac Tremblant subit déjà d'énormes pressions**, en plus d'être une prise d'eau potable pour 2 municipalités



- **Pression accrue de développement immobilier (proximité du Mont-Tremblant)**

# CONSTATS



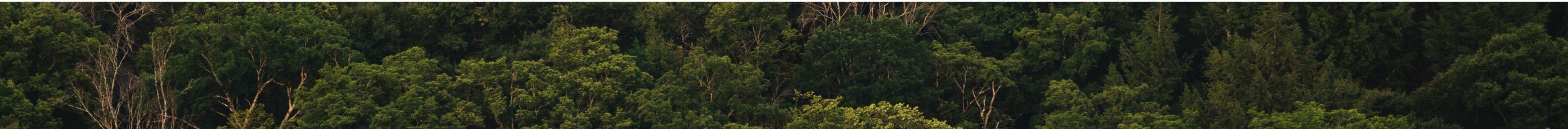
Territoire  
essentiel à  
conserver



Incohérence entre les  
menaces pour la  
protection du territoire  
et la vision municipale  
et des citoyens



Manque de pouvoir au  
niveau municipal  
(application de la  
réglementation et pouvoir  
décisionnel)



# ACTIONS : RENFORCEMENT DE LA PROTECTION DU TERRITOIRE

**2019-2022 : Sondages auprès de la population**  
(volontés des citoyens & priorités de l'action municipale) :

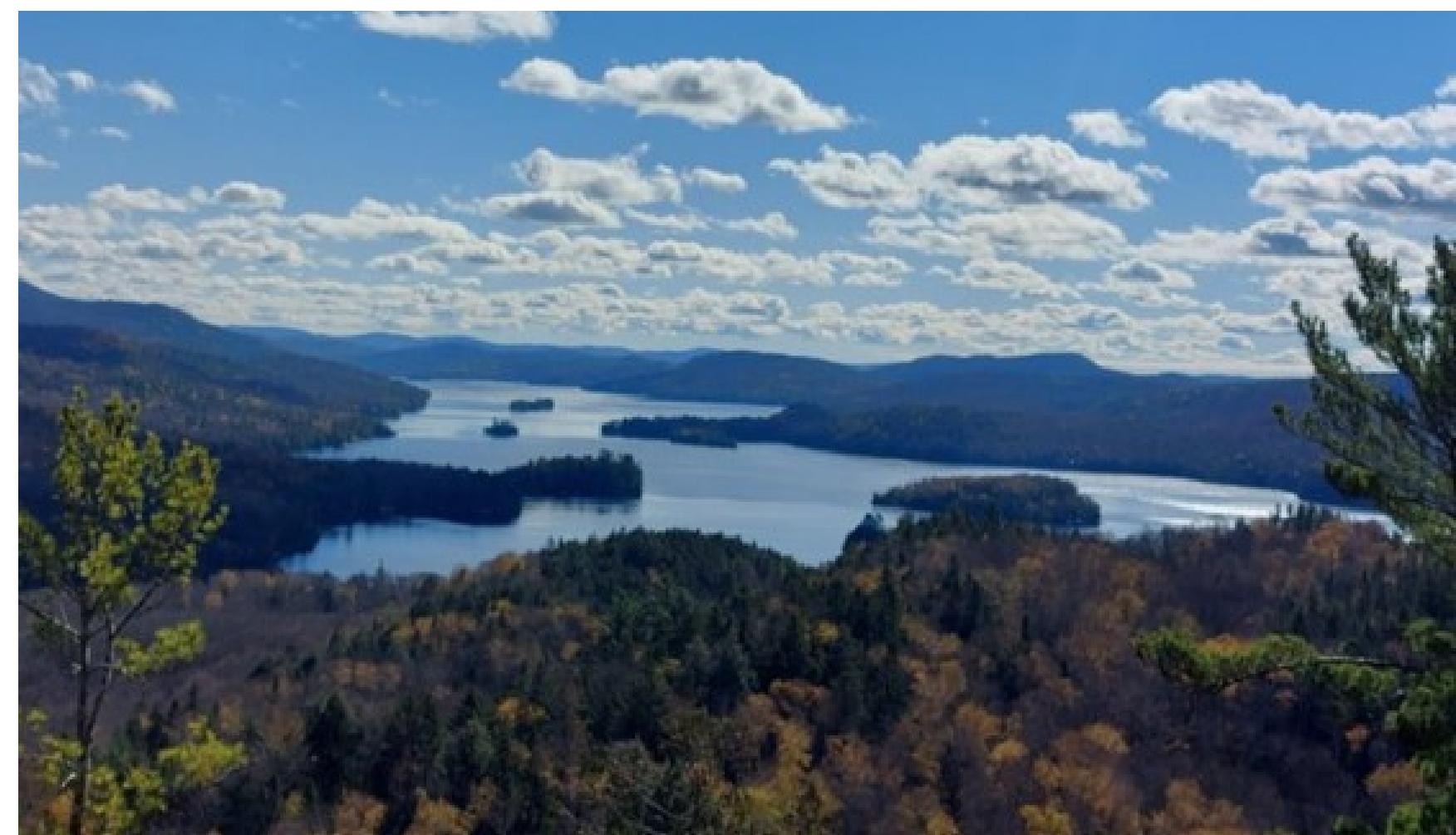
- Protection de l'environnement et des paysages
- Forte préoccupation par rapport à la santé des écosystèmes
- Volonté sans équivoque pour la préservation du territoire



---

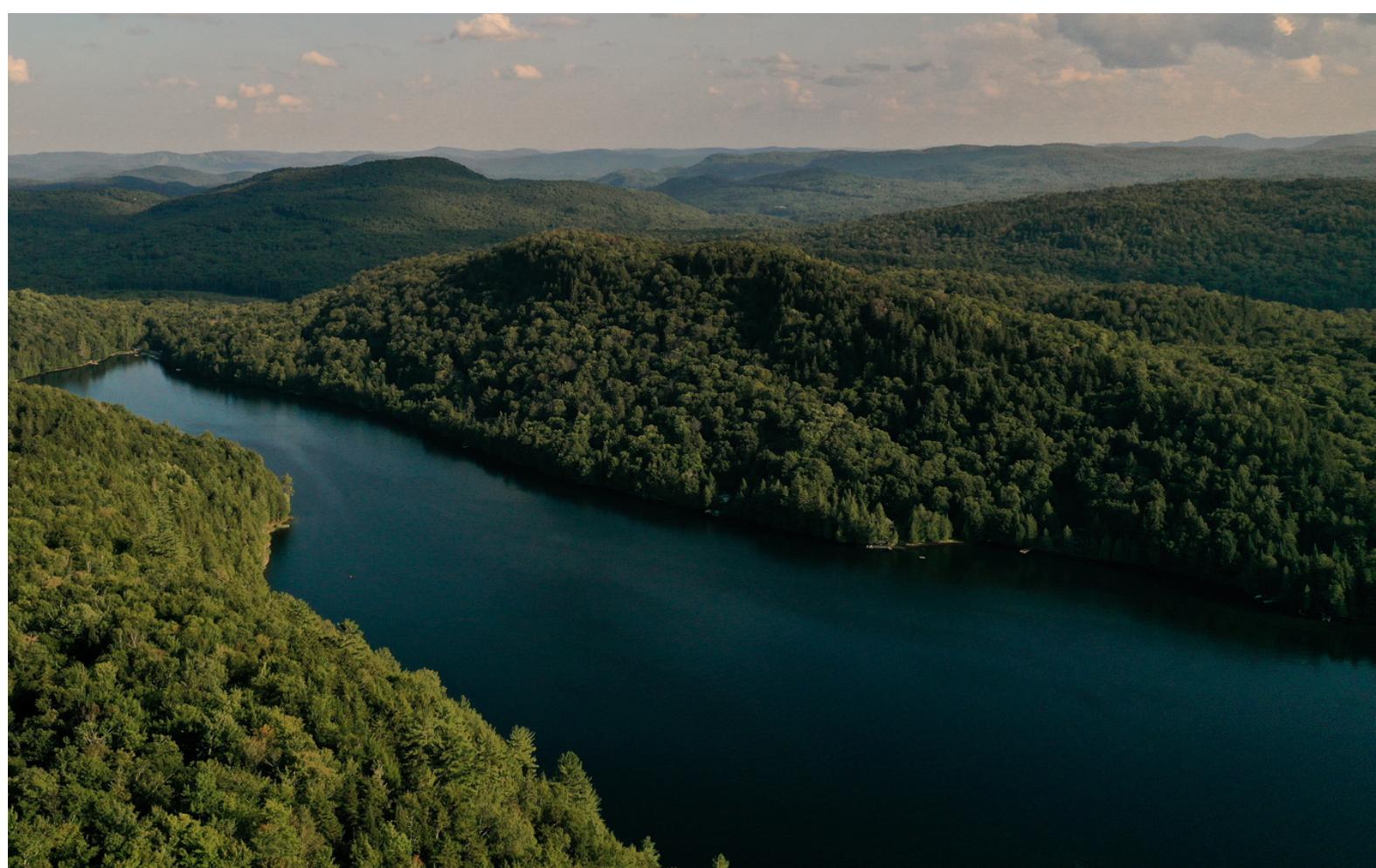
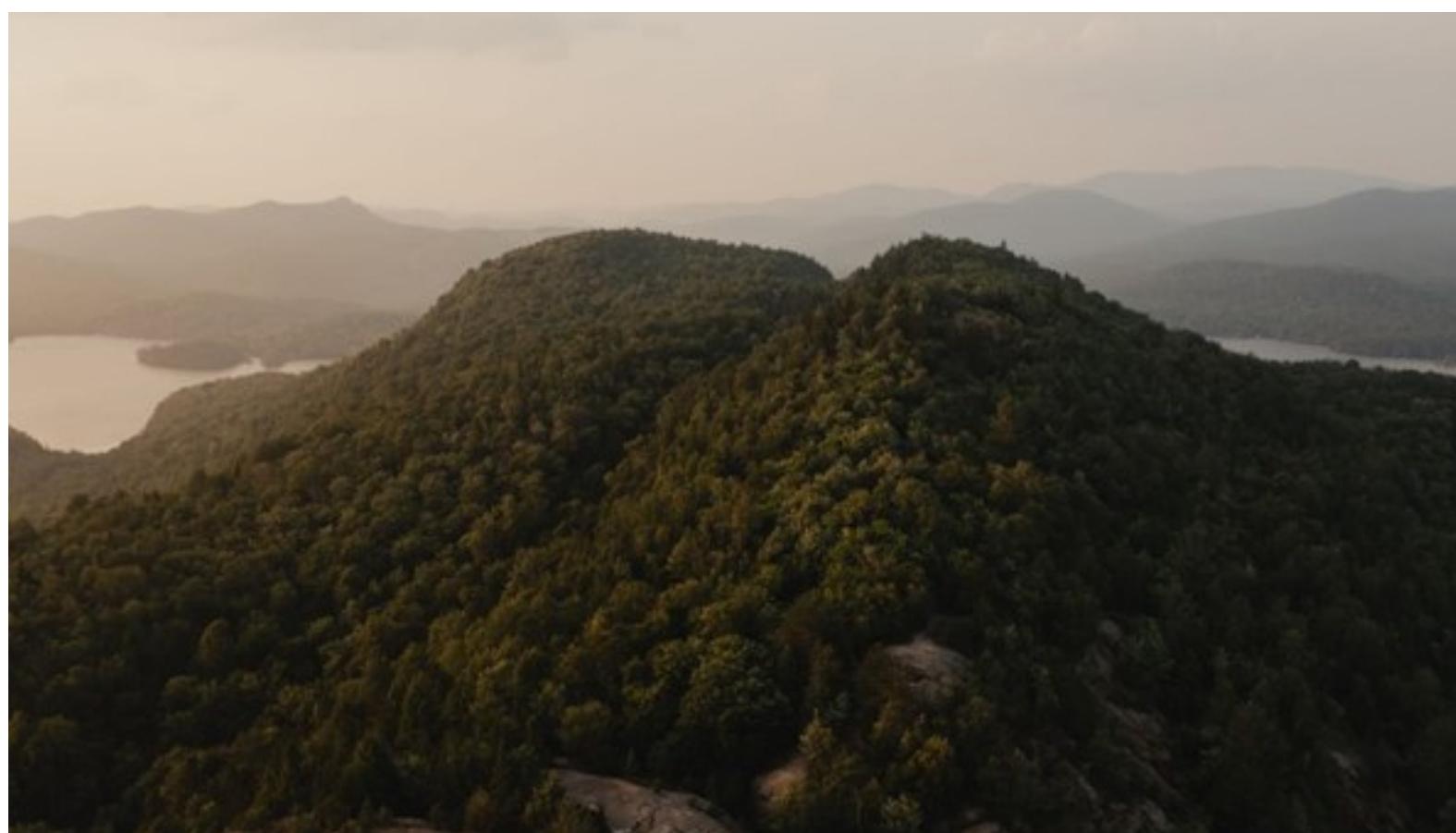
**Refonte réglementaire (2021) :**

- Révision du plan d'urbanisme, plan de zonage, constructions
- Amélioration au règlement de pollution lumineuse
- Bonification du règlement sur les PIIA (minimiser l'impact visuel des bâtiments et des nouvelles constructions)



# ACTIONS : RENFORCEMENT DE LA PROTECTION DU TERRITOIRE (DEPUIS 2022)

- Rencontre avec *Éco-corridors laurentiens*
  - Meilleure compréhension du défi de connectivité écologique
  - Comprendre le rôle important de Lac-Tremblant-Nord pour le maintien et la bonification des corridors écologiques des Laurentides
- Multiples rencontres avec divers acteurs locaux et régionaux du milieu (*OBV-RPNS, CRE Laurentides, MRC des Laurentides, SNAP Québec, Conservation de la nature Canada, SÉPAQ, députée fédérale (Laurentides-Labelle), MRNF, MELCCFP, etc.*)
  - Quel rôle peut-on jouer pour protéger notre territoire et contribuer à l'atteinte des objectifs de protection du gouvernement (30%) ?
  - Quelles sont les options disponibles pour protéger notre territoire ?



# ACTIONS : RENFORCEMENT DE LA PROTECTION DU TERRITOIRE (DEPUIS 2022)

Création d'un comité citoyen de conservation



Création de *Les Amis de Lac-Tremblant-Nord* par des citoyens interpellés par la conservation et la protection du territoire

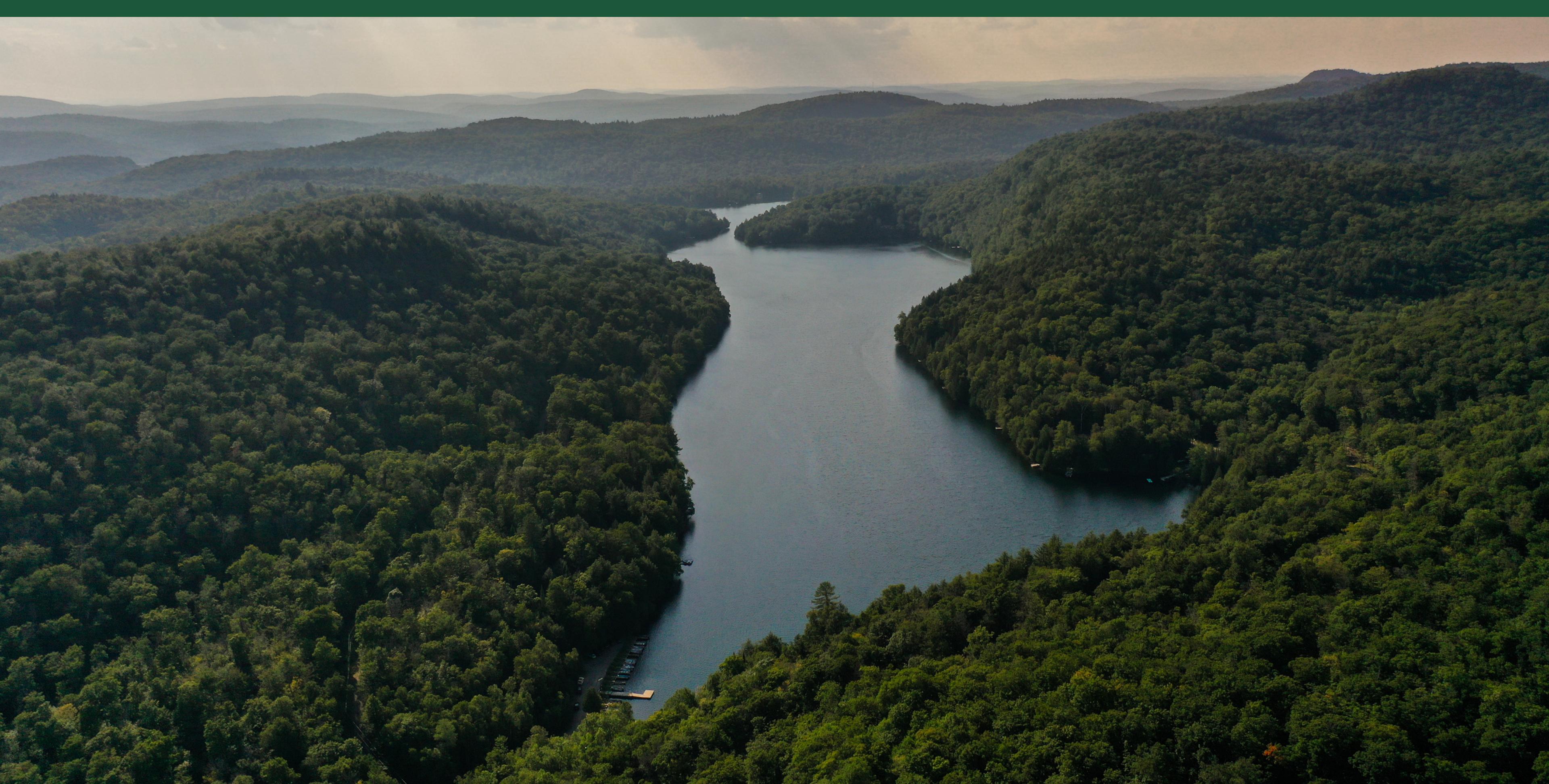


Lien établi avec SNAP Québec  
(accompagnement stratégique et financier)

Début de notre partenariat et de la planification de notre projet d'aire protégée



# DÉMARCHES - DÉVELOPPEMENT DU PROJET D'AIRE PROTÉGÉE (2023)



# DÉMARCHES - DÉVELOPPEMENT DU PROJET D'AIRE PROTÉGÉE (2023)

- Entente avec SNAP Québec (accompagnement financier et stratégique)
  - Initiative *Plein aire – Pour des territoires vivants et protégés* de la Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP, section Québec), soutenu financièrement par le MELCCFP
- Engager un chargé de projet
- Construire un comité de travail
  - Élus, citoyens, administration
- Établir un plan de travail et définir les différentes étapes du projet
- Définir les objectifs du projet



# PARTENAIRES INCONTOURNABLES

## SNAP Québec



Clarification de la procédure à suivre

Déterminer le rôle des parties prenantes du projet

Établir les étapes de mise en œuvre du projet et déterminer les actions à entreprendre (équipe de travail, rencontres de concertation, plan de travail, etc.)

Rédiger une proposition de projet d'aire protégée

## Éco-corridors laurentiens

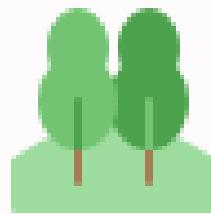


Éco~corridors  
laurentiens

Accompagnement stratégique et technique (consultations publiques, sondage citoyen, demande de subvention, etc.)

# PARTENAIRES INCONTOURNABLES

## Les Amis de Lac-Tremblant-Nord



Les Amis de Lac-Tremblant-Nord

OBNL dont la vocation est de protéger l'intégrité des milieux naturels et de conserver, pour les générations futures, la diversité biologique, les forêts, les lacs, les zones humides et la faune sur le territoire de Lac-Tremblant-Nord

Contribution à la mobilisation et à l'implication/participation des citoyens dans les démarches de conservation

## Population de Lac-Tremblant-Nord



Assure une cohérence entre les actions municipales de conservation et la vision de protection du territoire de la population (vision commune, réfléchie et participative)

# OBJECTIFS DU PROJET

1

**Obtenir un statut d'aire protégée relevant de la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel* – soit le statut de réserve de biodiversité** – pour l'ensemble des terres publiques à l'ouest de la municipalité et englobant l'aire de confinement du cerf de Virginie du Lac Tremblant ainsi que les aires protégées existantes (forêt ancienne du Lac-Tremblant et un refuge biologique)

- À l'intérieur de l'aire protégée, un zonage et des réglementations permettront d'encadrer les activités compatibles (déterminées suite aux démarches de consultation de la population)

2

**Création d'une fiducie d'utilité (FUS) de conservation** dans laquelle cinq (5) lots détenus par la municipalité (1.21 km<sup>2</sup>) seront versés à titre de « réserve naturelle » ou « milieu naturel de conservation volontaire »

3

**Contribuer à l'effort régional de connectivité écologique par le renforcement du corridor écologique reliant le Parc national d'Oka au Parc national du Mont-Tremblant**

- Permettra de consolider la connectivité entre les deux grands parcs nationaux et de protéger la biodiversité

4

**Élaboration d'un plan de conservation** pour le territoire public et privé

# CARTE DU PROJET

## TERRITOIRE PROTÉGÉ (À TERME)

Terres publiques :  
+1.42 km<sup>2</sup> (+5.1 %)

Terres privées :  
+1.21 km<sup>2</sup> (+4.4 %)

**TOTAL (À TERME)**

+2.63 km<sup>2</sup> (9.5 %  
territoire)

68.8 % de territoire  
protégé (59.3 %  
actuel)

### Proposition de projet

- Limites administrative de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord
- Parc national du Mont-Tremblant

#### Aires protégées existantes

- Aire de confinement du cerf de Virginie du Lac Tremblant (incluant le lac)
- Forêt ancienne du Lac-Tremblant (comprise dans l'aire de confinement)
- Refuge biologique 06152R002

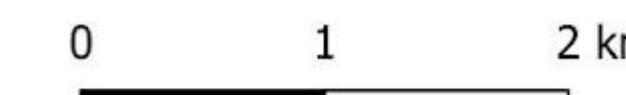
#### Proposition de Lac-Tremblant-Nord

##### Lots municipaux

- Lot 6 219 801
- Lot 5 011 168
- Lot 5 011 171
- Lot 5 011 155
- Lot 5 011 327 (Île Ronde)

##### Terres publiques

- Agrandissement de l'aire de confinement du cerf de Virginie du Lac Tremblant



##### Sources :

MELCCFP 2022 : Registre des aires protégées du Québec  
Lac-Tremblant-Nord 2022 : Matrice cadastrale

# FIDUCIE D'UTILITÉ SOCIALE (FUS)

- Outil juridique (via acte notarié) qui permet la **protection de lots à perpétuité**
- Une fois qu'un milieu naturel entre dans l'acte constitutif de la fiducie, il devient **presque impossible de changer sa vocation**
- Plutôt que de bénéficier à un particulier ou une organisation, les biens inclus dans la FUS sont affectés à une **vocation d'intérêt collectif** (tel que la préservation de l'environnement)
- La fiducie est administrée par un(e) fiduciaire ou un groupe de fiduciaires



# CONCERTATION DES ACTEURS LOCAUX ET RÉGIONAUX

- **Consultations publiques** auprès de la population de Lac-Tremblant-Nord (présentation du projet)
- **Rencontres avec les différents acteurs locaux et régionaux** (présentation du projet et appuis)
  - Organismes en environnement et de conservation de notre région
  - Élu(e)s des municipalités limitrophes
  - MRC des Laurentides
  - Député(e)s de notre région (provincial et fédéral)
- Porteurs de projets déjà en cours (ex. Mont Kaaikop)
- Associations de citoyens à Lac-Tremblant-Nord



# CONSULTATION DE LA POPULATION : 2 SÉANCES DE CONSULTATIONS (ÉTÉ 2023)

## OBJECTIFS

- Présenter le projet aux citoyens
- Recueillir leurs commentaires
- Interagir avec différents intervenants (SNAP Québec et Éco-corridors laurentiens)

## Acceptabilité sociale

Le projet s'inscrit en continuité avec la vision et la volonté collective des citoyens pour la protection du territoire à long terme



Commentaires extrêmement favorables par rapport au projet et aux démarches de protection du territoire

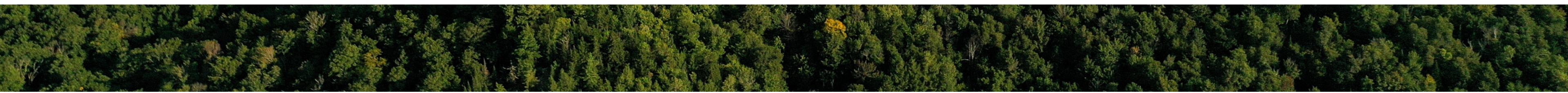
# APPUIS LOCAUX ET RÉGIONAUX

- MRC des Laurentides
- Municipalités limitrophes à Lac-Tremblant-Nord (Labelle, La Conception, Ville de Mont-Tremblant)
- Totalité des associations de lacs et de citoyens sur le territoire de Lac-Tremblant-Nord
- Organismes de conservation (Éco-corridors laurentiens, OBV-RPNS, CRE Laurentides, Conservation Laurentides, Conservation de la nature Canada)
- Porteurs de projets déjà en cours (ex. Conservation Mont Kaaikop)
- SÉPAQ
- Députée fédérale de Laurentides-Labelle, Mme Marie-Hélène Gaudreau



# DÉVELOPPEMENT DE NOTRE PROJET D'AIRE PROTÉGÉE (2023)

- **Inventaires écologiques** du territoire public et privé (2023 et 2024 (en cours))
- **Dépôt d'une proposition de projet préliminaire** auprès du MELCCFP (mars 2023)
- **Dépôt de la proposition finale** du projet au MELCCFP (octobre 2023)
- Lac-Tremblant-Nord a adopté une **résolution de demande de mise en réserve** immédiate des terres du domaine de l'État sur notre territoire auprès du MELCCFP
  - Demander l'arrêt de toute émission de permis (chemin multiusage) pendant l'analyse du projet de conservation et l'établissement des usages compatibles avec l'utilisation durable du territoire
- Lac-Tremblant-Nord a adopté un **règlement de contrôle intérimaire** (RCI) sur les terres du domaine de l'État pour interdire tout chemin multiusage dont la finalité ne correspond pas à une activité d'aménagement forestier



The background of the slide is a wide-angle aerial photograph of a dense forest covering rolling hills and mountains. A dark blue body of water, possibly a river or a large lake, winds its way through the center of the image, reflecting the surrounding greenery. The forest consists of various shades of green, indicating different types of vegetation and possibly seasonal changes. The overall scene is one of natural beauty and tranquility.

## BÉNÉFICES ATTENDUS DU PROJET

# GAINS CONCRETS – PROTECTION DU TERRITOIRE

## Territoire public

- Ajout de 1.42 km<sup>2</sup> à la superficie des aires protégées existantes (+5.1 %)
- Demande de statut de Réserve de Biodiversité sur l'ensemble du territoire public à l'ouest de la municipalité (renforcement de la qualité de protection)

---

## Terrains municipaux

- Ajout de 1.21 km<sup>2</sup> (+4.4%) de territoire protégé (5 lots versés dans la Fiducie d'utilité sociale)

Préservation de 68.8% (19.11 km<sup>2</sup>) du territoire de Lac-Tremblant-Nord

Augmenter la qualité de protection (statut de réserve de biodiversité)

Augmenter la superficie de territoire protégé :

Gain de 2.63 km<sup>2</sup> de territoire protégé (9.5 % du territoire)

# PROTÉGER LA HAUTE VALEUR ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE

- Assurer la protection de la biodiversité et le suivi de l'état des espèces d'intérêt, notamment les espèces à statut précaire :
  - Protéger au moins six (6) espèces à statut précaire actuellement non protégées : couleuvre à collier, pioui de l'Est, tortue serpentine, hirondelle rustique, conopholis d'Amérique et frêne noir
  - Renforcer le territoire qui abrite plusieurs espèces en situation précaire à Lac-Tremblant-Nord (notamment le faucon pèlerin et la tortue des bois) et le loup de l'Est
- Préserver l'intégrité des milieux humides et hydriques à très forte valeur écologique (MRC des Laurentides)
- Assurer la connectivité écologique : « noyau à potentiel de conservation » identifié par Éco-corridors laurentiens (analyse de connectivité régionale)
- Protéger les lacs ayant une excellente qualité d'eau et assurer la connectivité hydrologique entre les milieux humides du territoire
- Préserver l'intégrité des peuplements forestiers susceptibles d'abriter des espèces floristiques à statut précaire et des forêts matures voire anciennes (plus de 80 % de la zone ciblée par le projet abrite de vieilles forêts)

# PÉRENNISER LA QUALITÉ DES PAYSAGES

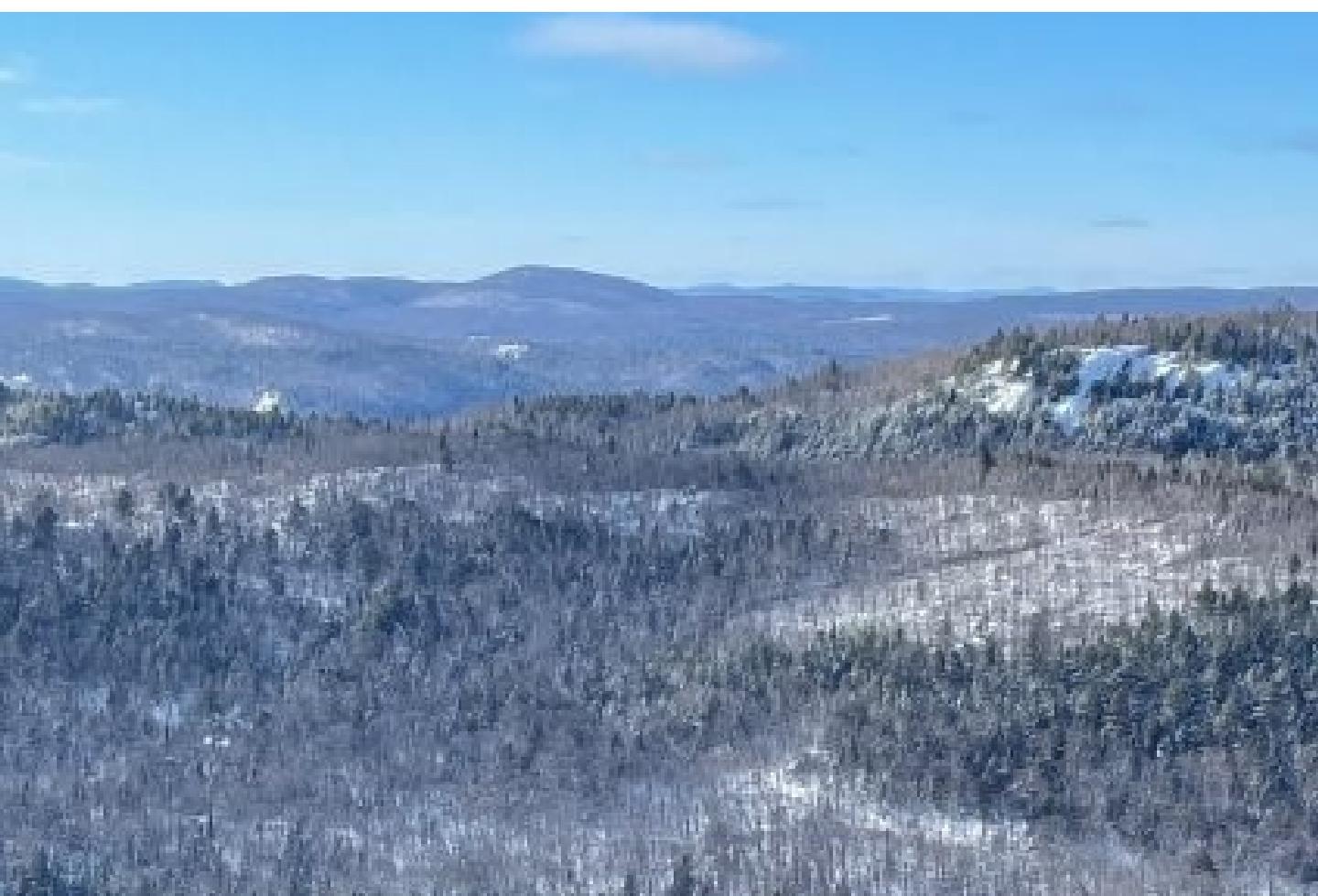
- Les milieux naturels de Lac-Tremblant-Nord font partie intégrante des paysages uniques des Laurentides
- Le territoire de la municipalité est visible du Mont-Tremblant (notamment de la station de ski, versant sud), un moteur économique majeur pour la région

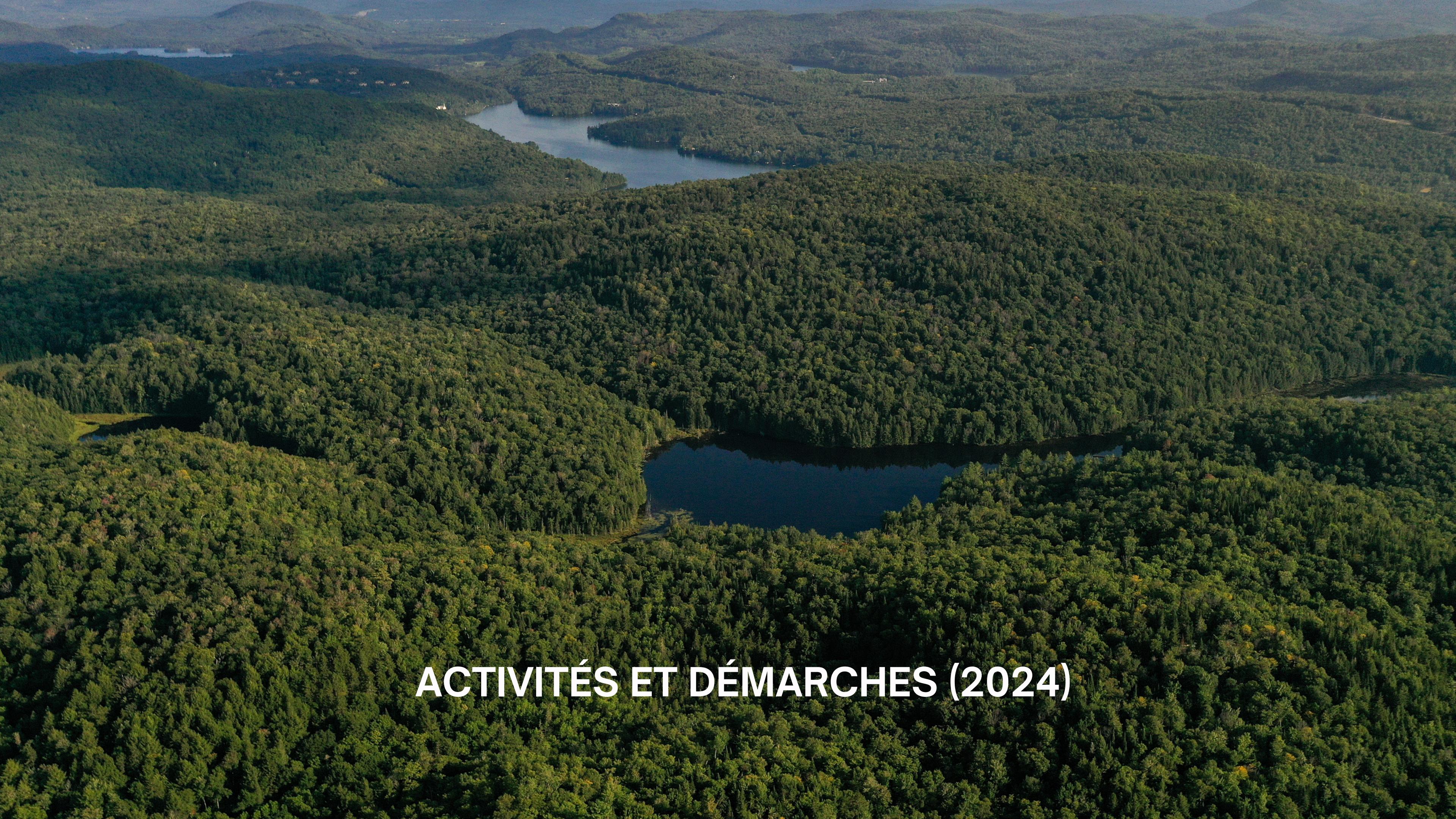


## ENCADREMENT DU PLEIN AIR

Limiter l'impact indésirable des activités dommageables pour la nature et pour l'intégrité écologique du territoire (plan de conservation) :

- **Préserver ces sites de plein air à l'état sauvage** tout en encadrant leur usage pour assurer la protection de la biodiversité et maintenir l'accès aux milieux naturels à la population
- **Mieux gérer l'achalandage élevé de visiteurs** sur les sentiers pédestres et les sensibiliser sur l'importance de protéger les milieux naturels
- **Préserver la qualité de vie des citoyens** de la municipalité et conserver ce patrimoine naturel pour les générations futures
- **Limiter les feux de camp et le camping** dans les zones sensibles



The background of the image is a wide-angle aerial photograph of a dense forest covering rolling hills and mountains. A dark blue river or lake winds its way through the center of the frame, reflecting the surrounding greenery. The forest is composed of various shades of green, indicating different types of vegetation and possibly seasonal changes. The overall scene is one of natural beauty and tranquility.

# ACTIVITÉS ET DÉMARCHES (2024)

# ACTIVITÉS ET DÉMARCHES (2024)

## Consultation de la population – Vision de conservation à Lac-Tremblant-Nord

Rencontre d'information participative portant sur les priorités et la vision de conservation à Lac-Tremblant-Nord (23 mars 2024)

### OBJECTIFS

- Présenter des données écologiques sur le territoire de la municipalité
- Identifier, via des ateliers participatifs, les opportunités de conservation et de mise en valeur du territoire
- Discuter de la vision et des priorités de conservation de la municipalité



# PROCHAINES ÉTAPES DANS LE CADRE DU PROJET

## Consultation de la population – Vision de conservation à Lac-Tremblant-Nord

- **Journée de l'environnement** prévue cet été avec des présentations de divers organismes en environnement sur les options de conservation (y compris la conservation volontaire)
- Un **sondage** sera également envoyé aux citoyens dans les prochains mois pour les consulter sur leur vision de conservation et développer le plan de conservation attaché au projet



# PROCHAINES ÉTAPES DANS LE CADRE DU PROJET

- **Étude environnementale** des milieux humides et hydriques dans le secteur visé (territoire public et privé)
- **Consultations publiques** pour l'élaboration du plan de conservation (rencontres en présentiel et sondage)
- Création de la **Fiducie d'utilité sociale** de Lac-Tremblant-Nord
- Démarches de **conservation volontaire** avec la population
- **Représentations politiques** pour l'avancement du projet





# MERCI!

**Kimberly Meyer**



📞 819-425-8154

✉️ maire@lac-tremblant-nord.qc.ca

🌐 <https://lac-tremblant-nord.qc.ca/>

